Procès-verbal décisionnel du Conseil Général du 11 juin 2025



1. Préavis 01/2025 : Comptes 2024

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la Municipalité pour les comptes et la gestion de l'année 2024.

2. Préavis 02/2025 : Arrêté d'imposition pour 2026

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté par la Municipalité, soit de maintenir le taux d'impôt communal à 76% de l'impôt cantonal de base.

Au nom du Conseil Général de Sergey :

Le Président,

Patrick Misciali

La Secrétaire

Virginie Bard